

# SAGE de la Tille

Bureau de la CLE n°2  
19 février 2013 - Saint-Julien

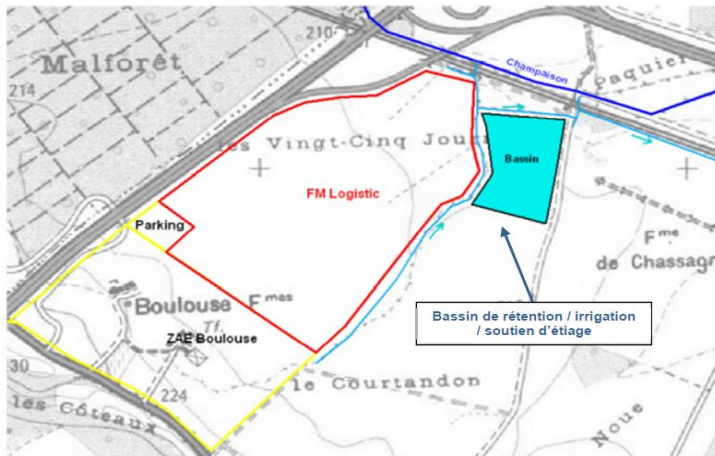
# Ordre du jour

- Rappels relatifs
  - au bureau du 8/11/2012
  - à l'élaboration du SAGE
- Calendrier prévisionnel de l'élaboration du SAGE
  - Commissions thématiques : dates, objets et compositions
- Projet de diagnostic partagé et sa synthèse
- Consultation sur les enjeux de l'eau sur la Tille
- Priorité à la gestion quantitative de la ressource
  - Projet de synthèse de l'EVP
- Communication - sensibilisation

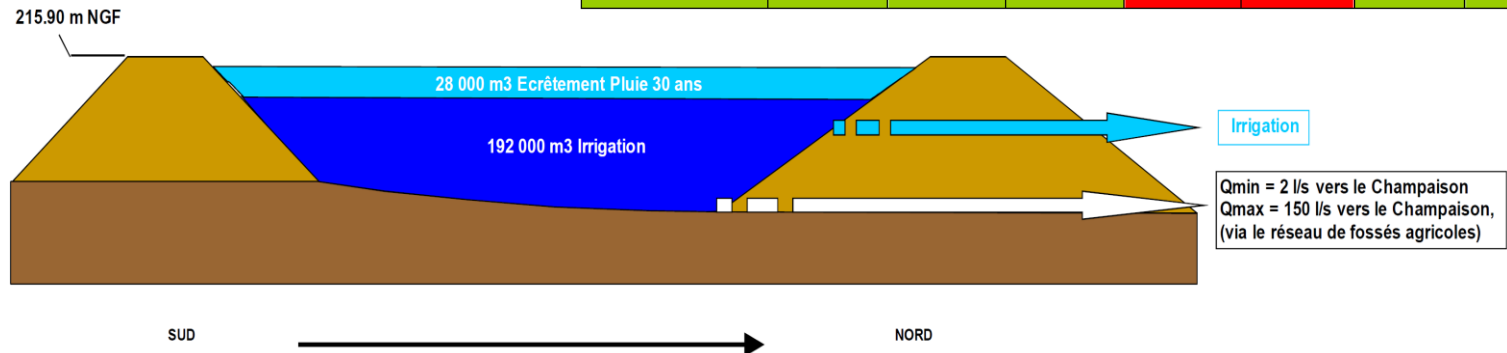
# Rappels du bureau du 8/11/2012

- Composition du bureau
  - 1 siège au bureau pour une ADE: Fédération de pêche 21
  - Demande de la chambre d'agriculture 21: Monsieur LAVIER
- Fonctionnement de la CLE
  - Consultation et avis
  - Le bureau organise la concertation, les commissions thématiques = comité de pilotage du SAGE
  - CoTech prépare les documents du SAGE: réuni le 15/01/13
- Élaboration du SAGE
  - Restitution des résultats de l'EVP le 11 décembre 2012
  - Diagnostic + synthèse des enjeux + sondage
  - Mise en place d'un calendrier détaillé pour l'année 2013

# Avis - bassin de Fauverney

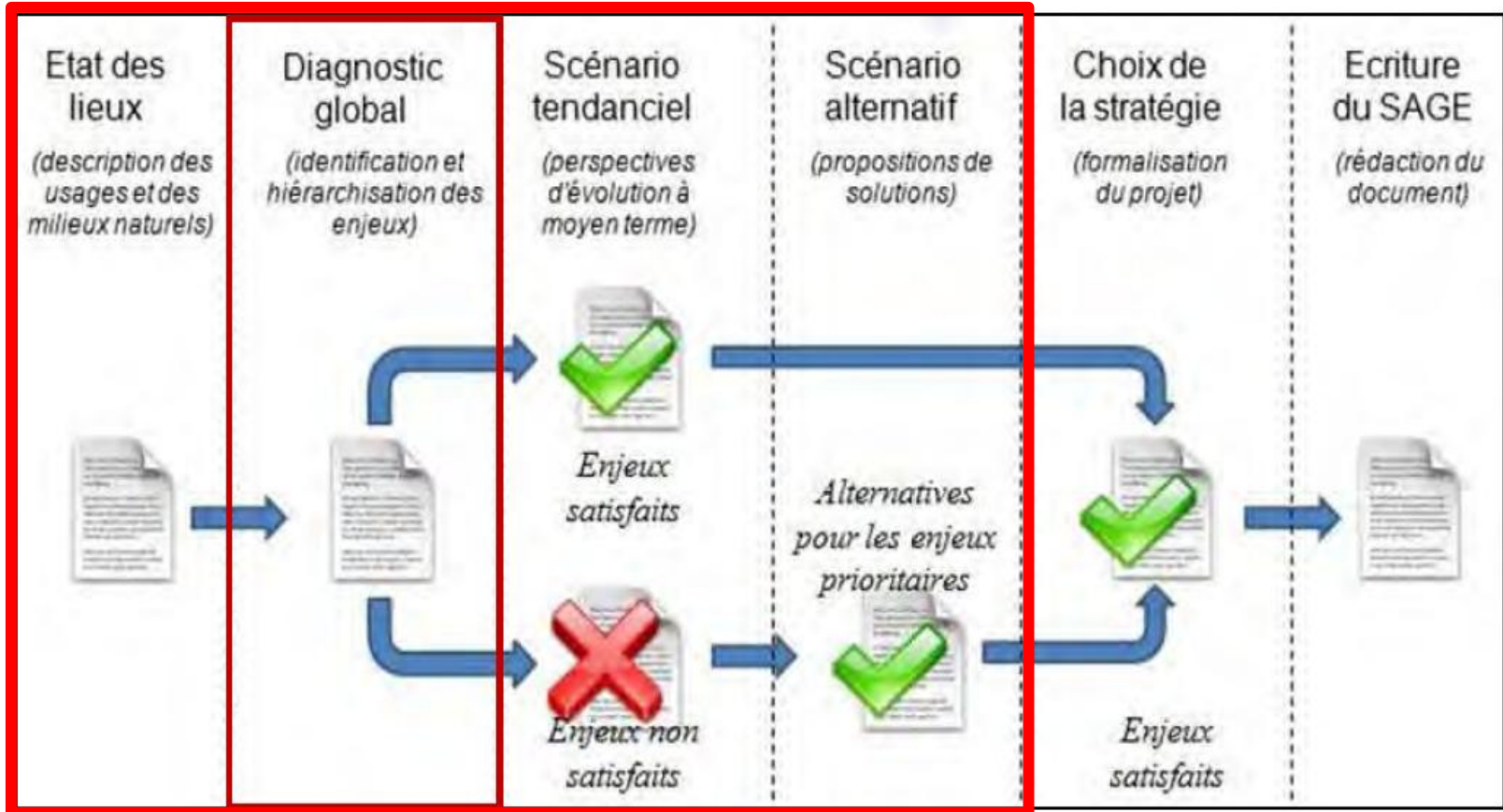


	A	M	J	J	A	S	O
V <sub>ecoul-N1</sub> (m <sup>3</sup> )	1 508 416	829 023	464 717	244 978	171 621	215 594	319 373
Volumes prélevés Sc. 1 (m <sup>3</sup> )	106 440	106 046	255 583	320 108	118 454	91 762	81 772
Volumes prélevés Sc. 2 (m <sup>3</sup> )	239 144	165 225	79 536	83 168	82 924	79 879	81 772
Volumes prélevés 2003 (m <sup>3</sup> )	147 036	218 205	375 108	416 112	281 588	108 390	100 440
Volumes prélevés 2009 (m <sup>3</sup> )	130 045	106 002	212 373	142 295	84 610	75 437	73 971
Volume prélevable proposé (m <sup>3</sup> )	239 144	218 205	375 108	244 978	171 621	108 390	100 440



- Aspect quantité: OK;
- Aspect qualité: OK mais suivi nécessaire;
- Aspect sécurité ? Service de police de l'eau et des risques

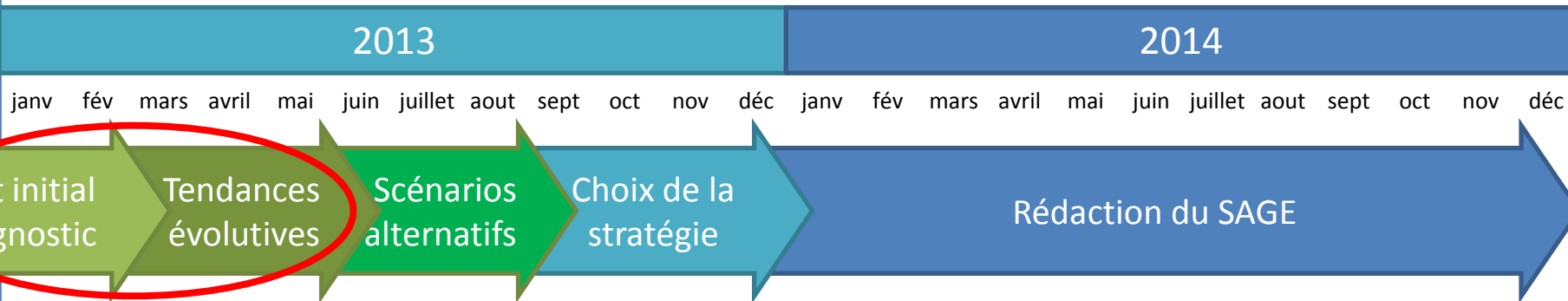
# Rappels sur l'élaboration du SAGE



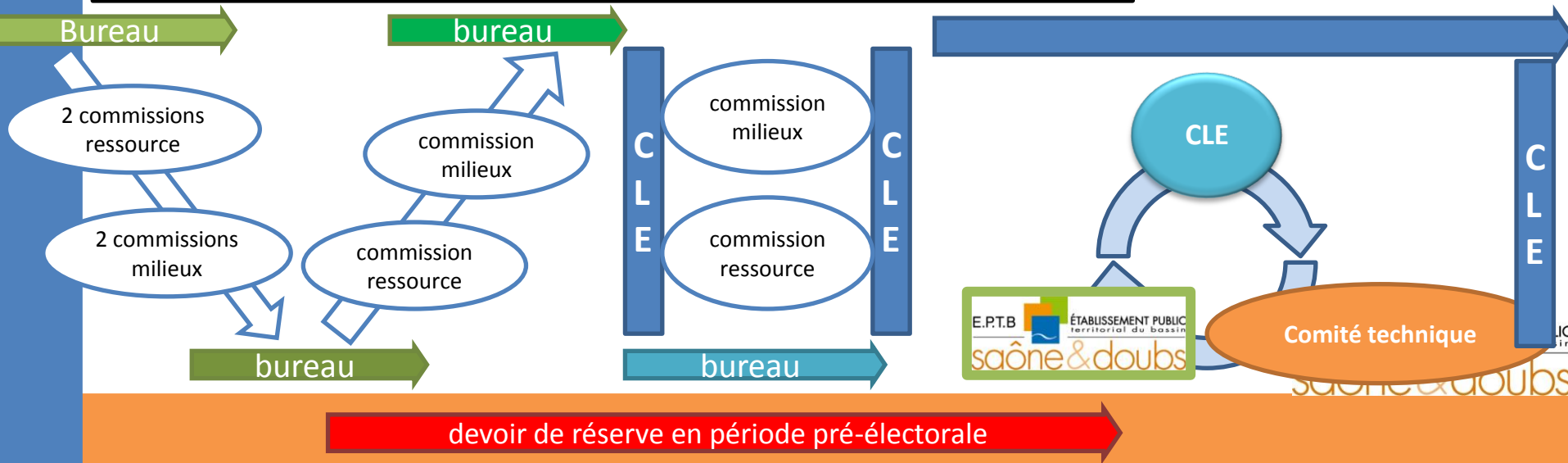
→ Permettre à la CLE de choisir une stratégie concertée et partagée pour élaborer puis mettre en œuvre le SAGE.

# Élaboration du SAGE

## Calendrier prévisionnel d'élaboration



## Calendrier de travail : Bureau, commissions thématiques et CLE



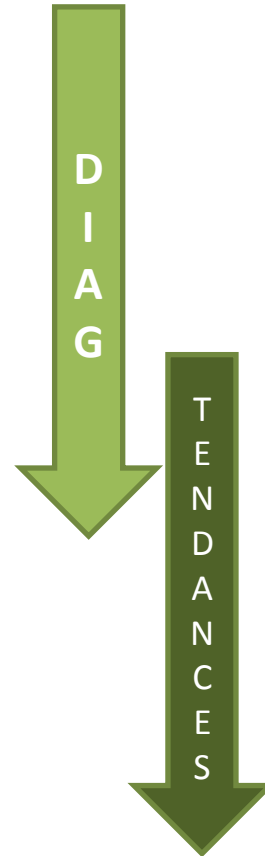
# Les commissions thématiques

## ***A réunir entre mars et juin***

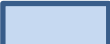



- Commissions ressource en eau
  - 1 commission quantité (du 13 au 29 mars)
    - Qui? (AEP, irrigants, Chambre d'agri, UNICEM, Golf, autres?)
  - 1 commission qualité (du 21 au 31 mai)
    - Qui? (AEP, agriculteurs et chambre, élus, UFC, pêcheurs, autres?)
- Commissions milieux
  - 1 commission cours d'eau et ouvrages (du 15 au 30 avril)
    - Qui? (Syndicats de rivières, Agriculteurs et chambre, élus, pêcheurs, ADE, barragistes, autres?)
  - 1 commission « zones humides » (en juin)
    - Qui? (Agri et chambre, élus, ADE, syndicats de rivières, autres?)

## ***Nouveau bureau en Juillet - Aout***

*Faire le point sur les commissions, le diagnostic consolidé, les tendances et programmer une nouvelle série de commissions (2)*



# Calendrier

	Com. quantité
	Com. cours d'eau
	Com. qualité
	Com. zones humides

mois	semaine	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
février	9	25	26	27	28	1
mars	10	4	5	6	7	8
	11	11	12	13	14	15
	12	18	19	20	21	22
	13	25	26	27	28	29
avril	14	1	2	3	4	5
	15	8	9	10	11	12
	16	15	16	17	18	19
	17	22	23	24	25	26
	18	29	30	1	2	3
mai	19	6	7	8	9	10
	20	13	14	15	16	17
	21	20	21	22	23	24
	22	27	28	29	30	31
juin	23	3	4	5	6	7
	24	10	11	12	13	14
	25	17	18	19	20	21
	26	24	25	26	27	28
juillet	27	1	2	3	4	5
	28	8	9	10	11	12
	29	15	16	17	18	19
	30	22	23	24	25	26
	31	29	30	31	1	2
Aout	32	5	6	7	8	9
	33	12	13	14	15	16
	34	19	20	21	22	23
	35	26	27	28	29	30



# SAGE pas une fin en soi démarche/processus de concertation

- Gestion quantitative :
  - ✗ – Connaissances : Études volumes prélevables
  - Validation des volumes prélevables
  - Répartition des volumes prélevables entre usages
  - Débits réglementaires et cohérence des autorisations de prélèvements
- Gestion des cours d'eau/fossés/ouvrages :
  - ✗ – Des syndicats en ordre de marche pour le contrat de rivières
  - Cours d'eau ou fossés? Clarifier les choses - Rédiger et diffuser un guide d'entretien à destination du monde agricole et des élus
  - ✗ – Rédaction d'une charte de bonne gestion des ouvrages hydrauliques
  - ✗ – Journées d'information des délégués des syndicats de rivières
- Communication – information - formation :
  - Possibilité d'organiser une conférence « grand public »
  - Brochures d'information – bulletins communaux, presse, etc.
  - Rédiger et diffuser un guide de l'eau et de la commune (enjeux, comment agir, quels outils, réglementation, acteurs et partenaires, etc.)
- Consultations/avis sur les projets d'aménagements

Démarche de bassin = Contrat + SAGE

# Diagnostic partagé

- **Objectifs**

1. diagnostiquer les causes de la dégradation des eaux et des milieux (techno)
2. prendre en compte les perceptions et les attentes des acteurs du territoire (techno mais pas trop – étude socio)
3. proposer des pistes d'action pour le SAGE (mettre en perspective)
4. partager le diagnostic et les pistes d'action avec les acteurs locaux concernés (commissions thématiques)

- **Enjeux identifiés**

1. Gestion qualitative des eaux (ressources et milieux)
  1. Qualité des eaux souterraines et AEP
  2. Qualité des eaux superficielles et état des cours d'eau
2. Gestion quantitative de la ressource en eau
3. Gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques
4. Aménagement du territoire et gestion des risques d'inondations
5. Mise en place d'une véritable politique de gestion concertée

# Diagnostic

- Appréciations du bureau sur les documents
  - Projet de diagnostic
  - Synthèse « les grands enjeux de l'eau... »
- Diffusion du document « les grands enjeux... » ?
  - Qui ? Comment ?
  - Sur le site web de l'EPTB ?
  - En lien avec le sondage ?
  - Presse, bulletin municipaux  
partenaires techniques, etc.

La synthèse du  
diagnostic

# Sondage

- **Objectifs:**

1. Communiquer sur les enjeux de l'eau du bassin
2. Recueillir l'opinion et les priorités d'un public large (CLE et au-delà)
3. Préciser et orienter la stratégie à adopter pour l'élaboration du SAGE pour une meilleure adhésion future au projet

- **Cibles de l'enquête:**

- Élus, Agriculteurs, Industriels, Propriétaires d'ouvrages et riverains, Associations (pêche et environnement), Usagers de l'eau
- N'a pas l'ambition d'être un sondage professionnel (panel représentatif, etc.). On n'a pas le point de vue de ceux qui ne s'expriment pas.

- **Comment toucher ces publics ? Sur quelle durée ?**

- le temps de l'état des lieux ? Jusqu'en septembre – octobre ?
- Via site internet, presse, Chambre d'agriculture, communes et interco, fédérations de pêche, associations environnement, réseaux internes, CCI, ...

# Le questionnaire

- Le questionnaire se structure en 5 points (4 à 5 questions par point)
  1. L'eau et vous ? → profil des sondés + enjeux prioritaires
  2. La gestion quantitative
  3. La gestion qualitative
  4. Les cours d'eau et les milieux aquatiques
  5. La gestion concertée
- Outil « sondage » permet de disposer d'une base de données
  - Analyse de ce sondage au terme de la consultation

# Objectif prioritaire: Gestion quantitative

- **Directive cadre sur l'eau, Loi sur l'eau, SDAGE, lois Grenelle, etc.**
  - Assurer la non-dégradation des milieux aquatiques
  - Assurer une gestion équilibrée de la ressource en eau
- **Résorption des déséquilibres quantitatifs (circulaire du 30 juin 2008):**
  - Mettre en cohérence les autorisations de prélèvements et les volumes prélevables **au plus tard fin 2014**
  - ✘ – Constituer les organismes uniques regroupant les irrigants et répartissant les volumes d'eau attribués à l'irrigation
- **3 grandes étapes:**
  - ✘ 1. Étude de détermination des volumes maximum prélevables, tous usages confondus
  - 2. Concertation entre usagers pour établir et répartir les volumes entre usagers
  - 3. Mise en place de la gestion collective de l'irrigation à partir des données des études volumes prélevables:
    - ✘ • organisme unique
    - révision des autorisations de prélèvements

# Synthèse de l'EVP

- **Reprise des principaux éléments de l'étude**

1. Caractérisation du territoire et des différents usages de l'eau ;
2. Reconstitution de l'hydrologie naturelle et analyse de l'incidence des usages ;
3. Détermination des débits permettant le maintien de conditions écologiques satisfaisantes ;
4. Détermination des volumes maximum prélevables et des débits objectif d'étiage (DOE et DCR) ;
5. Proposition de répartition des volumes maximum prélevables.

- On insiste sur la démarche plus que sur les résultats. C'est la concertation qui décidera des volumes, des unités géo associées et de la répartition

- **Quelle diffusion ? La CLE, les acteurs concernés?**

La synthèse de  
l'EVP

# Communication – information - sensibilisation

- Questionnaire et synthèse des enjeux de l'eau
- **11 mars** - réunion de travail concernant l'entretien des cours d'eau et des fossés en Côte d'Or – DDT 21
- **22 mars** – journée mondiale de l'eau – collège Paul Fort (Is-sur-Tille)
- **13 avril** - Journée de formation « ouvrages hydrauliques et continuité écologique » - délégués des syndicats de rivière
- **A prévoir** – inventaire des zones humides – CENB
- L'EPTB a répondu à **l'appel à projet « Sauvons l'eau »** :  
→ moyens pour organiser une conférence – une animation « grand public » sur les grands enjeux de l'eau (ligue d'impro de saint Apo, Recherche, autres...)